

# Votation du 4 mars 2018

## PLQ de St Mathieu

**Le comité de l'ASBEC a décidé de ne pas donner de mot d'ordre sur cet objet, toutefois il a décidé d'informer, d'une manière critique, sur les problèmes posés par le projet de Bernex-Est.**

**Comme c'est souvent le cas dans une votation, on ne votera donc pas uniquement sur le PLQ de St Mathieu mais aussi sur le développement futur de Bernex et Confignon.**

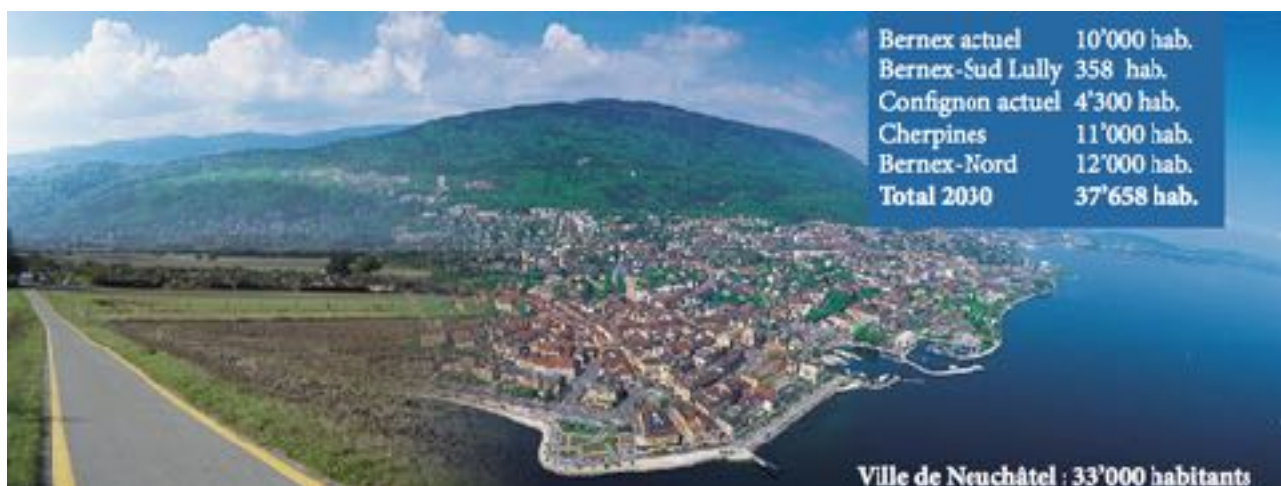
### Pour le OUI

Le PLQ ne pose pas de problèmes particuliers, le besoin de logements à Genève est avéré.

De plus, il est souhaitable de construire dans le canton pour éviter que les nouveaux arrivants dans le Grand Genève, environ 15'000 par année, s'établissent tous dans la partie française du Grand Genève, ou encore plus loin.

### Pour le NON

Si le PLQ lui-même ne pose pas de problème, il s'inscrit par contre dans un mauvais projet :



Bernex-Est et Bernex Nord. Au total 12'000 habitants et 5 000 postes de travail supplémentaires. La population de Bernex et Confignon dépasserait celle de la ville de Neuchâtel, mais sans les équipements.

Le projet de Bernex-Est est **un projet axé sur la voiture** avec la création d'une voie express de 2 fois deux voies, plus deux voies bus, plus des pistes cyclables. Le barreau nord aussi appelé boulevard des Abarois devrait compter 30'000 véhicules/jour, sans que la circulation sur la route de Chancy soit diminuée.

En effet, le nouveau quartier de Bernex-Est sera entouré, et en partie traversé, par des axes routiers majeurs : la route de Chancy avec 20'000 v/j, le futur barreau nord avec 30'000 v/j et l'autoroute élargie à 6 pistes.

### Questionnement

La question se pose : est-ce que Bernex et Confignon ont la vocation à être le nouvel entonnoir à voitures de l'ouest du canton ?

Apparemment c'est pourtant le vœu du département des transports genevois (DETA) qui mise tout sur les déplacements individuels motorisés.

La discussion n'a pas été possible sur ce sujet, l'Office de l'urbanisme, par ailleurs très disponible, qui gère la concertation sur les PLQ prévus à Bernex (St Mathieu, Grouet et Vailly Sud) et le plan directeur de quartier (PDQ), la mobilité n'étant pas de sa compétence.

## Activité de l'ASBEC en 2017

### Transports publics et mobilité

En février 2016, l'ASBEC et 3 autres associations remettaient aux diverses autorités une liste de propositions concernant la traversée de Bernex et la réduction des nuisances.

Analyse des résultats, globalement positifs :

#### A. Réduction de la vitesse :

Pas de résultat sur le terrain mais on notera que le 30 km/h est prévu à Bernex dans la loi cantonale sur la mobilité cohérente et équilibrée et par un vote du conseil municipal de Bernex.



#### B. Bruit :

*Phono absorbant*, pas de progrès malgré que le délai d'assainissement du bruit routier soit 2018.

#### C. Réduction du nombre de passages des bus diesel et optimisation des dessertes TPG :

La mise en place du réseau des TC de décembre 2016 a répondu à nos attentes. La variante avec prolongation du bus 47 a également été retenue. Les lignes K et J passent sur la route de Chancy, la ligne 42 a un nouveau parcours par la route de Soral qui évite le village de Bernex.

Ces mesures ont eu pour résultat une forte diminution du nombre des passages de bus dans le village.

*Arrêts à la demande* : toutes les lignes du canton sont passées au système des arrêts sur demande.

*Conduite feutrée des conducteurs TPG* : dialogue positif avec la direction de l'exploitation des TPG.

*Voie bus sur la route Chancy* : une voie bus dynamique (selon l'heure du jour) a été mise en place en décembre 2016.

Il est à noter que deux des mesures prises par la DGT (Direction générale des transports) la voie bus sur la route de Chancy et l'arrêt de bus à côté du petit P+R avaient préalablement été rejetées comme étant impossible à réaliser.



Parallèlement, l'ASBEC est intervenu, avec dossier à l'appui, pour demander que l'arrêt « *croisée de Confignon* » de la ligne 42 soit rétabli à l'emplacement qui comporte un abri (ci-contre). Le rétablissement a lieu le 12 décembre 2017.



A noter que le lentement mais sûrement la zone d'attente au terminus du tram 14 s'améliore. Pose de trois bancs, dont un avec avant-toit. Ici aussi cette mesure avait d'abord été refusée par la Commune comme étant impossible. L'indicateur des départs a été changé et est maintenant plus lisible et recto verso.

#### **Aménagements du territoire :**

Pas de réunion en 2017. La contestation du PLQ St Mathieu par référendum montre que les nouveaux développements avec une mobilité non maîtrisée suscitent une forte opposition. Les demandes de l'ASBEC pour une mobilité maîtrisée n'ont pas été entendues par le DETA (Département des transports).

#### **Rues et routes**

État de la chaussée : la commune de Bernex a réagi à une demande de l'association en réparant quelques-uns des trous dans la chaussée, notamment vers l'arrêt Vuillonex

#### **Environnement - bruit**

L'ASBEC a adhéré à l'ARAG, l'association de défense des riverains de l'aéroport

Décharge cantonale : une nouvelle décharge doit être trouvée par le Canton, correspondance avec le Département (GSDEC). Dossier stationnaire.

Bruit routier : on ne voit toujours pas de mesures prises

#### **Divers**

Rencontre avec étudiants en master développement territorial sur le développement de Bernex et Confignon.

#### **Dossiers à venir**

- *30 km/h à Bernex* : si l'on veut que le 30 km/h soit mis en place dans toute la commune à l'inauguration du tram le 12 le 9 décembre 2020, il importe de commencer les démarches aujourd'hui
- *La Poste* : arrêt livraison colis à domicile
- *Abribus* : dossier en cours qui montera les améliorations à apporter
- *Bernex et Confignon à vélo* : démarche à entreprendre
- *Bernex et Confignon passent au vert* : démarche et dossier à réaliser